

quis par l'acte du service civil, mais qui ont ce qui vaut mieux à mes yeux, une longue expérience comme comptables, dans différentes situations. Le premier qui sera nommé commis de première classe est un comptable de grands mérites dont les aptitudes sont très appropriées au genre de travail que nous voulons lui confier. L'autre occupera une situation inférieure, mais c'est aussi un comptable pratique et un homme rompu aux affaires et pour le travail que nous voulons lui confier, il est préférable à un jeune homme fraîchement sorti du collège et possédant des certificats.

M. FOSTER : Il y a un commis de deuxième classe en plus.

M. FIELDING : Nous demandons une faible augmentation dans le personnel. La somme de travail est plus considérable et nous avons certains changements en vue. Quelques-uns des anciens disparaissent et nous aurons à les remplacer par de plus jeunes. Il faut augmenter le personnel de temps à autre.

M. FOSTER : M. Treadwell est-il mis à la retraite ?

M. FIELDING : M. Treadwell est absent depuis un an et la maladie l'oblige de reconnaître qu'il ne peut plus s'acquitter des fonctions de sa charge. Il doit prendre sa retraite prochainement et il sera remplacé par M. Boville.

Ministère des Chemins de fer et Canaux—augmentation des appointements de L. K. Jones, secrétaire du ministère, à \$2,700, nonobstant les dispositions de l'acte du service civil, \$200; promotion de J. L. Payne de la classe de commis de première classe à celle de premier commis, nonobstant les dispositions de l'acte du service civil, \$250; nomination d'un commis de première classe, H. F. Alward, avocat, en qualité de sous-greffier en loi, \$1,500; nomination de deux commis provisoires à la 2e classe cadette, à \$800 par année, l'un d'eux, F. W. Addy, nonobstant les dispositions de l'acte du service civil, \$1,600.

M. EMMERSON : Le premier item de \$200 est affecté à l'augmentation du traitement de M. Jones qui a été secrétaire du département pendant nombre d'années. Il fait partie de l'administration depuis 1871, je crois, et il a atteint le maximum de sa classe. J'ai considéré que la valeur et la durée de ses services méritent d'être récompensés et la seule manière était de lui voter une augmentation nonobstant les dispositions de l'acte du service civil.

M. URIAH WILSON : Avait-il reçu les augmentations statutaires ?

M. EMMERSON : Son traitement était de \$2,500, le maximum de sa classe. Il est le secrétaire du département; il remplace le sous-ministre, M. Schreiber, pendant ses absences et occupe un poste plein de responsabilités. Il connaît très bien tous les détails de l'administration et ses services sont très précieux.

M. HAGGART : Depuis combien de temps M. Payne est-il employé dans ce ministère ?

M. EMMERSON : M. Payne a été transféré du ministère de la Milice à celui des Chemins de fer au mois d'août 1897.

M. HAGGART : Quand est-il entré dans l'administration ?

M. EMMERSON : Parlant de mémoire, je crois que c'est vers 1880.

M. URIAH WILSON : Je crois que c'est plus tard que cela. Nous devrions être renseignés exactement sur ce point.

M. EMMERSON : Il était autrefois dans la tribune des journalistes. Sa première nomination date de 1893. Il a été secrétaire du ministère depuis 1897, ayant commencé avec M. Blair. Il avait agi, auparavant, comme secrétaire de sir Mackenzie Bowell et de sir John Carling.

M. URIAH WILSON : Quel était son traitement, à part cette allocation comme secrétaire, et en quoi consiste cette allocation ?

M. EMMERSON : Il recevait \$1,600 de traitement et une allocation de \$600. Il s'agit de le nommer à cet emploi avec un traitement de \$1,900 et une partie de l'allocation. Cela lui donnerait une augmentation de \$150.

M. URIAH WILSON : Vous diminuez l'allocation qu'il recevait comme votre secrétaire ?

M. EMMERSON : Oui.

M. URIAH WILSON : A quel chiffre ?

M. EMMERSON : A \$500.

M. FOSTER : Le chiffre actuel est de \$600 ?

M. EMMERSON : Oui; et je propose de ne lui donner que \$500. On ajoute \$250 à son traitement—\$1,650 plus \$250 égalent \$1,900 et plus \$500 égalent \$2,400. Il recevrait \$2,500, s'il continuait à toucher son allocation entière comme secrétaire.

M. FOSTER : Il est maintenant commis de première classe ?

M. EMMERSON : Oui.

M. FOSTER : Quel est le maximum de cette classe ?

M. EMMERSON : \$1,900.

M. FOSTER : Pourquoi cet employé ne continue-t-il pas à recevoir ses augmentations régulières. Il y avait encore de la marge, puisqu'il reste \$300 avant d'arriver au maximum; et le ministre aurait pu lui continuer son allocation de \$600 comme secrétaire. Quelle nécessité y avait-il de faire cela. C'est à peu près ce qu'a fait le ministre de l'Agriculture. Il a pris un employé qui n'avait que huit ans de service pour en faire un premier commis et lui donner en plus une allocation comme secrétaire.